

M. François Calvet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT).

En effet, dans une lettre de mission datant du 28 mars 2019, 4 ministères dont celui que vous pilotez mandatent l'inspection générale des finances et l'inspection des affaires sociales pour mener une mission relative aux établissements et service d'aide par le travail (ESAT) qui sont au nombre de 1400 qui accompagnent par le travail 120 000 personnes handicapées.

Dans ce courrier, vous missionnez les deux inspections pour interroger le modèle existant et ses principes fondateurs, pour répertorier les freins et les leviers à la sécurisation des parcours des personnes handicapées et pour dessiner des scénarios d'évolution de ces structures.

En deux mois, les inspections doivent à la fois remettre des chiffres au gouvernement mais aussi des pistes de scénarios d'évolution des ESAT alors même que les effets du développement de l'emploi accompagné et de la réforme de l'OETH ne peuvent pas encore être évalués.

De nombreuses associations s'inquiètent donc de ce calendrier précipité et des intentions du gouvernement quant à l'évolution des missions des ESAT qui permettent aujourd'hui un accompagnement par le travail de personnes lourdement handicapées ou souffrant de plusieurs handicaps.

Aussi, c'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir m'indiquer quelle est votre vision pour le secteur protégé dans les années à venir.